

- Le mandat donné à la direction de la recherche, de l'enseignement et de la qualité (DREQ), de développer un modèle de référence qualité (réf. au schéma précédent);
- La réalisation et la diffusion de l'offre de service du Centre de services en déficience intellectuelle de la Mauricie et du Centre-du-Québec (CSDI-MCQ), la diffusion et l'application de l'offre de service et des standards de pratique de la Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (FQCRDITED);
- Le plan d'accès aux services pour la clientèle ayant une déficience physique, intellectuelle ou un trouble envahissant du développement (DP-DI-TED) du Ministère de la santé et des services sociaux (en implantation actuellement);
- Les groupes de pratique professionnelle mis en place par la Direction des services professionnels et de réadaptation (DSPR);
- La diffusion et l'implantation du processus d'intervention individualisé (PRII) ;
- La 1^{re} génération de projets cliniques et d'ententes-types réalisés avec chacun des huit Centres de santé et de services sociaux (CSSS);
- Connaître les attentes et la perception qu'ont les usagers et leurs proches concernant les services : réviser le questionnaire de satisfaction avec la participation du comité des usagers (1^{re} application prévue pour les parents des usagers de 15-25 ans en novembre 2008). Un comité composé de représentants de trois CRDI-TED, soit Chaudière-Appalaches, Québec et CSDI MCQ, travaille à l'élaboration des questionnaires et d'une procédure d'application;
- Développer un modèle intégré d'évaluation des programmes et procéder à l'évaluation systématique de programmes, une recommandation de l'Agrément. Actuellement des groupes d'experts (intervenants et cadres) travaillent à l'élaboration de programmes avec le souci qu'y soient intégrés des éléments permettant leur évaluation. Une réflexion se poursuit du même coup sur la mise en place d'une structure d'évaluation continue des programmes et services. Ces actions sont menées avec le soutien d'une personne ressource spécialiste de la mesure et de l'évaluation de programmes. Un comité « qualité-évaluation des programmes » a été mis en place pour chapeauter ces deux projets. Il est composé de représentants de la DREQ et de la DSPR.